

**LA VILLE DE GRIGNY**  
**RECRUTE**  
dans le cadre d'emploi des agents  
de catégorie A ou B  
**DEUX INSPECTEURS (TRICES) de SALUBRITE**  
au sein de la Direction Prévention, Tranquillité publique,  
Hygiène

Rattaché au pôle ORCOD-OIN, vous assurez les missions inhérentes à la protection de la santé, de la salubrité et de la sécurité publique au titre des pouvoirs de police générale et de police sanitaire du Maire et du Préfet.

Un décret en conseil d'état vient de déclarer d'Intérêt National l'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées de la copropriété de Grigny 2 à Grigny (5 000 logements et près de 17 000 habitants)

Cette ORCOD OIN vise à développer une approche globale de traitement des copropriétés dégradées pour améliorer les conditions de vie des habitants tout en requalifiant le quartier. Elle s'inscrit dans le cadre d'un projet urbain et social visant à lutter contre l'indignité et la dégradation des immeubles en copropriété.

A ce titre, des ressources exceptionnelles vont être déployées, avec un engagement massif, collectif et à long terme de l'ensemble des acteurs publics, dont la Ville de Grigny.

La Ville de Grigny délèguera son droit de préemption urbain renforcé à l'EPFIF sur le périmètre de l'ORCOD IN.

Son rôle consiste notamment à établir systématiquement des rapports pour toute DIA qui interviendra dans le périmètre de l'ORCOD IN, conduire les procédures en application des polices du maire et signaler à la DD ARS les procédures de lutte contre l'habitat indigne qui doivent être mise en œuvre en articulation avec des procédures pénales éventuelles.

**MISSIONS :**

- Réceptionner plaintes et signalements, accueillir le public.
- Procéder, sur le terrain et dans les logements, aux enquêtes nécessaires, au contrôle des règles d'hygiène, de salubrité et la sécurité de l'habitat (police générale et spéciale du Maire) en réponse aux plaintes et signalements.
- Pour toutes DIA intervenant dans le périmètre de l'ORCOD IN, organiser et réaliser des visites dans les logements, établir des rapports d'enquête.
- Constituer, instruire et suivre les dossiers, tenir un tableau de bord.
- Signaler à la DD ARS les procédures de lutte contre l'habitat indigne qui doivent être mises en œuvre (infractions au code de la santé publique) et en articulation avec les procédures pénales éventuelles.
- Signaler au Procureur de la République les infractions constatées au regard du Code de la Construction et de l'Habitation et aussi du Code Pénal.

- Préparer et conduire les procédures en application des polices générales et spéciales du Maire selon les différentes réglementations en lien avec l'hygiène, la salubrité et la sécurité de l'Habitat (Règlement Sanitaire Départemental, Code de la Santé Publique, Code de la Construction et de l'Habitation, Code Pénal, Code des Collectivités Générales et Territoriales).
- Assurer le suivi administratif et budgétaire des procédures.
- Assurer les urgences, concernant les squats et habitations précaires.
- Participer aux commissions communales, aux commissions ORCOD « acquisition et relogement », « lutte contre l'habitat indigne », et autres réunions en rapport avec l'habitat indigne dans le cadre du dispositif ORCOD.
- Participer à l'information du public, des élus, des acteurs de terrain sur les risques sanitaires, les dispositions réglementaires et les règles d'hygiène à respecter pour préserver la qualité de l'habitat, ainsi que sur les bonnes conditions d'occupation des logements.
- Participer aux sollicitations médiatiques.

*En fonction des nécessités, l'agent pourra être appelé à remplir diverses autres missions ponctuelles.*

#### **PROFIL :**

- Expérience similaire souhaitée.
- Solides connaissances administratives et techniques en matière d'hygiène, de salubrité et de police sanitaire.
- Connaissance du cadre réglementaire, technique et juridique dans le domaine de l'habitat indigne
- Connaissance technique du bâtiment et connaissance en sécurité incendie serait un plus
- Outils et méthodes de l'inspection et du contrôle des logements
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Capacité à réagir dans les situations d'urgence.
- Capacité à la négociation des situations difficiles et à la gestion des conflits.
- Compétences rédactionnelles, maîtrise des écrits administratifs.
- Disponibilité, discrétion, polyvalence.